



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2008

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le neuf décembre deux mille huit à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{mes} Lyne Brousseau
Judith Corriveau
Lyne Doyon, commissaire représentante du comité
de parents

MM. Camille Bélanger
Denis Coutu
Michel Gagnon,

Aussi présents :

M. Guy Baril, directeur général

ABSENCES

Est absente :

M^{me} Chantal Poliquin, commissaire représentante du comité
de parents

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-1181-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le
commissaire Michel Gagnon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec
tel que propos.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
PROCÈS-VERBAUX
CE-08-10-28**

CE-1182-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la
commissaire Lyne Doyon,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la
lecture du procès-verbal du 28 octobre 2008 (CE-08-10-28).

QUE ces procès-verbaux soient et ils sont adoptés tel que
déposés.

ADOPTÉE.



**DÉBOURSÉS
NOVEMBRE 2008**

CE-1183-08 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Judith Corriveau,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de novembre 2008, au montant total de trois millions quatre cent quinze mille trois cent quarante-cinq dollars et soixante-quatre cents (3 415 345,64 \$).

ADOPTÉE.

Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (projet) – dépôt de documents

Le directeur général présente les principaux éléments qui se retrouvent dans le projet de règlement. Chaque membre de l'exécutif est invité à prendre connaissance du document et d'y apporter les questionnements ou changements souhaités en vue de la prochaine séance.

Règles de régie interne et procédures d'assemblée au conseil des commissaires et du comité exécutif (projet) – dépôt de document

Le directeur général présente les principaux éléments qui se retrouvent dans le projet de règles de régie interne. Chaque membre de l'exécutif est invité à prendre connaissance du document et d'y apporter les questionnements ou changements souhaités en vue de la prochaine séance.

Déneigement

Il est souligné que les équipements de déneigement sont en fonction en même temps que la circulation des élèves. Un suivi sera effectué auprès de la Ville d'Amos à ce sujet.

Autres sujets

- Monsieur Michel Gagnon informe les membres du comité que monsieur André Caron a signifié qu'il n'a pas l'intention de solliciter un nouveau mandat à la présidence de la Fédération des commissions scolaire du Québec.

**CLÔTURE DE LA
SÉANCE**

CE-1184-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Camille Bélanger,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

Lyne Brousseau, présidente

Lucie Côté, secrétaire générale